

# MOTL

bureau

taximontréal

PRINTEMPS 2014 | VOLUME 16, NUMÉRO 1

Taxi Le Journal

## Améliorer la sécurité des chauffeurs de taxi: un incontournable

CONSULTATIONS PUBLIQUES

STRATÉGIE  
D'ÉLECTRIFICATION  
DES TRANSPORTS

MOBILITÉ DURABLE





# Financement Taxi



**FARÉS KHOUBBIEH**  
DIRECTEUR FINANCEMENT TAXI

Centre de services Saint-Paul  
5599, rue Laurendeau  
Montréal (Québec) H4E 3W2

Siège social  
2645, rue Allard  
Montréal (Québec) H4E 2L7  
**514 765.3577 poste 241**

## LE FINANCEMENT, C'EST FACILE

Achat de permis Taxi

Refinancement de permis

Conditions de prêt taxi exceptionnelles

Pas de frais cachés

Réponse en 48 heures

Ristourne intéressante

avec l'équipe professionnelle et courtoise  
de la Caisse Allard-Saint-Paul, pionnière  
dans le financement taxi depuis 30 ans.



**Desjardins**

**Caisse Allard-Saint-Paul**



Benoit Jugand, directeur général  
Bureau du taxi de Montréal

# Consultations publiques

Lors d'une séance du conseil d'administration de l'automne 2013, les membres avaient établi leur priorité; la sécurité des chauffeurs arrivait en tête de liste. Le malheureux événement de novembre dernier où un chauffeur a perdu la vie est venu confirmer cette préoccupation. Le C.A. a réagi avec célérité et une résolution a été adoptée. Le maire a demandé à la Commission sur les transports et les travaux publics de tenir des consultations publiques afin de trouver des solutions à l'amélioration de la sécurité des chauffeurs et des propriétaires de taxi. Les consultations s'adressent aux travailleurs de l'industrie, mais aussi au grand public, sa clientèle. La présentation du dossier a eu lieu le 15 avril dernier. Les documents de référence sont disponibles, entre autres, à l'hôtel de ville, dans les bureaux d'arrondissement et dans les bureaux Accès Montréal. Les consultations se tiendront les 7 et 12 mai prochain, vous êtes invités en grand nombre à y participer et à déposer des mémoires. Sujet important. À lire en page 15.

## Développement de l'industrie

Autre préoccupation, le développement de l'industrie. Les membres m'ont confié deux mandats.

- Un premier pour rechercher et nommer un responsable du développement économique.
- Un second, en collaboration avec M<sup>me</sup> Catherine Morency, titulaire de la Chaire Mobilité de l'école Polytechnique Montréal, afin de mettre sur pied une base

de données permettant de modéliser les déplacements de taxis à Montréal. Objectif: dresser un portrait de la situation pour mieux la comprendre et trouver des solutions innovantes. À lire en page 20.

## Responsable du transport

En page 14, un portrait de M. Aref Salem, nouveau responsable du transport au comité exécutif de la Ville, et ce qu'il veut accomplir au cours de son mandat.

À lire aussi les rubriques informatives sur le transport illégal, la question du chauffeur et du propriétaire, l'électrification des transports, la stratégie nationale de mobilité durable et de nombreuses nouvelles de l'industrie.

Les membres du conseil d'administration travaillent avec acharnement pour faire valoir les préoccupations de l'industrie du taxi à l'hôtel de ville. Des résultats positifs commencent à poindre. On peut déjà affirmer que la paramunicipale est un formidable outil au service des travailleurs, que vous soyez chauffeur, propriétaire ou intermédiaire en services.

Bonne lecture. □

Benoit Jugand  
*Directeur général*

*Taxi Le Journal* est disponible en version électronique sur le site Web du BTM au [www.mtltaxi.com](http://www.mtltaxi.com)

## SOMMAIRE

### 4

Échos du C.A.

### 5

Nouvelles du BTM

### 7

Transport illégal

### 10

La question du propriétaire

### 12

La question du chauffeur

### 14

Portrait  
M. Aref Salem

**MTL**  
bureau  
taximontréal

Rédaction  
Béatrice Mischczak  
BMA Inc.

Production graphique  
Fusion Communications & Design

Impression  
Presse papiers

Taxi Le Journal  
est publié par le  
Bureau du taxi de Montréal  
4949, rue Molson  
Montréal (Québec) H1Y 3H6  
Tél.: 514 280-6600  
Fax: 514 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à 5 000 exemplaires,  
4 fois l'an et distribué gratuitement aux  
propriétaires de taxi de l'île de Montréal.

ISSN 1480-6193



Le BTM affiche ses couleurs

# Les membres du conseil d'administration travaillent pour vous

Le C.A. du Bureau du taxi de Montréal s'est réuni le 11 mars dernier. Voici les décisions prises concernant le développement de l'industrie du taxi lors de cette séance de travail.

## Nouveaux membres

Deux nouveaux membres ont été nommés au conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal, pour un mandat de deux ans débutant le 30 janvier 2014. Il s'agit de :

- M. Aref Salem, responsable du transport, en remplacement de M. Réal Ménard;
- M<sup>me</sup> Elsie Lefebvre, conseillère associée au transport, en remplacement de M. Christian G. Dubois.

## Structure organisationnelle

Le C.A. a approuvé la structure organisationnelle du Bureau comportant un poste temporaire de chargé de communication à la Direction du développement, de la formation et des communications.

## Commission sur l'industrie du taxi

Le C.A. a pris la décision de mandater le directeur général du Bureau, M. Benoit Jugand, afin qu'il entreprenne les démarches pour faire les représentations nécessaires auprès de la Commission sur les transports et les travaux publics. Ceci dans le but de soutenir la commission dans ses travaux visant à trouver les moyens d'améliorer la sécurité des chauffeurs de taxi et de façon plus générale, le service de transport par taxi dans l'agglomération de Montréal.

## Directeur du développement, de la formation et des communications

Le directeur général du Bureau, M. Benoit Jugand, a également reçu le mandat d'entamer les démarches nécessaires à la nomination d'un directeur du développement, de la formation et des communications.

## Des informations sur les travaux réalisés

Le directeur général, M. Benoit Jugand, a informé le C.A. concernant :

- transport adapté – client mystère : une rencontre a eu lieu le 27 février 2014, la proposition de la STM est en attente de l'approbation de l'AHTT;
- électrification des transports : un dossier unifié du CPCDIT et de l'ALQ a été déposé au MTQ. Il s'agit d'un projet pilote pour la mise en place d'une infrastructure de bornes de recharge essentielles à la réalisation du projet d'électrification;
- projet du Jour de la Terre et Taxi Diamond (Taxi partage) : une présentation a eu lieu;
- comité « Études de marché – industrie du taxi à Montréal » :
  - des sollicitations auprès des intermédiaires les enjoignant à participer à l'étude sont en cours;
  - une rencontre avec M<sup>me</sup> Morency et les participants est à prévoir;
- nouveaux véhicules de patrouille du BTM : ils sont entrés en fonction. □



# Nouvelle image du BTM



De nouvelles couleurs pour marquer l'arrivée du Bureau du taxi dans le paysage montréalais. Ont fait peau neuve le costume des inspecteurs et celui des préposés au comptoir. Les véhicules affichent aussi une nouvelle signature. □



## 5 à 7 à l'hôtel de ville Rencontre des partenaires de l'industrie

Le 11 mars dernier, M. Denis Coderre, maire de Montréal, et M. Aref Salem, membre du comité exécutif responsable du transport, ont convoqué les différents acteurs de l'industrie du taxi à l'hôtel de ville. La rencontre visait à présenter la nouvelle société paramunicipale, le **Bureau du taxi de Montréal (BTM)**. Les représentants des associations de taxi et de limousine étaient présents, en plus des membres du conseil d'administration du BTM et des représentants de diverses instances gouvernementales partenaires (MTQ, CTQ). Malheureusement, M. Coderre n'a pas pu assister à la rencontre.

M. Benoit Jugand, directeur général du BTM, a présenté brièvement la mission, le mandat et le mode de fonctionnement de la société. Par la suite, M. Salem a répondu aux questions de l'assistance. Plusieurs sujets tels la sécurité des chauffeurs, le fardeau financier, le développement de l'industrie, le transport adapté et la lutte au transport illégal ont été abordés. S'en est suivi une période de réseautage qui s'est terminée vers 20 h. □

## Poste d'attente Casino de Montréal

À compter du 21 avril 2014, 7 h, la guérite sera déplacée au Casino même, dans le stationnement P3 extérieur qui se trouve à gauche lorsque vous entrez dans le rond-point. Objectif : rapprocher le poste d'attente des installations. La section gauche du stationnement sera dès lors destinée aux taxis qui désirent servir les clients du Casino. Une nouvelle vigie électronique sera



installée et activée à distance lorsque des taxis seront demandés à l'entrée principale. Comme seulement quelques mètres séparent les deux points, le service sera rapide, efficace et fluide. La journée même, le 21, un préposé du Casino sera sur place pour guider et accompagner les chauffeurs. □

## Renouvellement des permis 31 mars – date butoir

Cette année, les délais d'attente pour le renouvellement des permis se sont avérés très longs, occasionnant beaucoup de mécontentement et de frustration. La raison : bon nombre attendent à la dernière minute pour effectuer leur renouvellement. Une recommandation du conseil d'administration demande au BTM de se pencher sur la question afin d'améliorer le service. En attendant de trouver les solutions appropriées, il faudrait que chacun y mette du sien et renouvelle son permis plus tôt. Tout le monde va y gagner. □





Anna-Claude Poulin, chargée de communication

## Nominations

Depuis mars 2014, le Bureau du taxi compte dans son équipe deux nouveaux membres: M<sup>me</sup> Anna-Claude Poulin, chargée de communication, et M<sup>me</sup> Lucie Desjardins, directrice des affaires corporatives et juridiques. Bienvenue parmi nous!

## Sondage

### Comment vous rejoindre ?

#### Soyez bien informés

Au cours des prochaines semaines, vous serez sollicités par le BTM afin de répondre à un court sondage. Les quelques questions visent à connaître vos préférences en matière de communication. Plus précisément, le BTM veut savoir quel type d'informations vous aimeriez recevoir, et quel est le meilleur moyen de vous rejoindre. Par exemple, des informations sur des entraves à la circulation, des besoins occasionnels en transport par taxi lors d'un événement ou la création d'un poste d'attente temporaire pourraient vous être acheminées à l'avance ou en temps réel.

Le sondage sera en ligne sur le site [www.mtltaxi.com](http://www.mtltaxi.com) du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> juin. Nous désirons connaître l'opinion de tous, prière de transmettre l'invitation à compléter le sondage à vos chauffeurs.



## Formation continue

### Moratoire

La subvention pour la formation continue est suspendue temporairement. La fin d'année financière du gouvernement se terminait le 31 mars. La formation continue a donc cessé momentanément et reprendra avec l'octroi de nouveaux budgets. Pendant cette période, il est possible pour un chauffeur de renouveler son permis de travail (pocket) au Bureau du taxi, pourvu qu'il soit déjà inscrit à la formation. De nouveaux budgets devraient être accordés sous peu.

## Permis d'aéroport

### Aéroport Montréal-Trudeau

Le BTM assure la gestion du tirage des permis Taxi d'aéroport pour le compte d'ADM (Aéroport de Montréal) depuis cinq ans. Ce contrat prend fin le 30 septembre prochain, le BTM est en attente d'une nouvelle proposition.

# Un scénario digne d'Hollywood

## Il était une fois...

Un chauffeur/propriétaire de Montréal, Monsieur W, contrôle et gère le permis de taxi de Monsieur A depuis plus de dix ans, assumant toutes les responsabilités qui incombent à un détenteur de permis: vérifications mécaniques et du taximètre, achat et paiement du véhicule, des immatriculations et des dépenses d'exploitation.

Pour se faciliter la tâche, Monsieur W se substitue à Monsieur A, usurpant son identité. Il réussit à obtenir deux permis de chauffeur et deux permis de conduire sous des noms différents, mais avec la même photo, la sienne! Comment a-t-il réussi à bernier les autorités? L'histoire ne le dit pas.

Le 10 février 2011, Monsieur W se présente au Bureau du taxi pour renouveler son permis. Après avoir payé, il demande à renouveler également le permis de Monsieur A. Au cours des années précédentes, il effectuait ces opérations à des journées différentes. Voulait-il gagner du temps cette fois-là, éviter un second déplacement? Mal lui en prit. La préposée consulte le second dossier et constate que les photos sont identiques. Elle en informe un inspecteur.

## Début d'une enquête rocambolesque

Inspecteurs, chef de section et sergent-détective aux fraudes du SPVM travaillent en étroite collaboration et découvrent le pot aux roses. Monsieur A n'est plus au pays depuis au moins 10 ans, mais en Arabie Saoudite. Wow! Monsieur W assimile tellement bien la vie de Monsieur A qu'il a de la difficulté à différencier la photo de celui-ci de la sienne. Vous voulez parler à Monsieur A au téléphone, c'est Monsieur W qui répond. C'est à se demander si Monsieur A existe vraiment. Au Bureau du taxi, le dossier de Monsieur A est mis en veilleuse, le temps de prouver son identité, et une dénonciation est acheminée à la section des fraudes du SPVM.

## Une fin pathétique

L'enquête révèle que Monsieur A n'a pas mis les pieds au Canada depuis 2001 et que son passeport est piraté.

En avril 2011, Monsieur W est arrêté et une perquisition effectuée à son domicile, ainsi qu'à la présumée adresse de Monsieur A, un immeuble dont la majorité des logements ne sont ni habités ni meublés, à l'exception d'une chambre occupée occasionnellement par un membre de la famille de Monsieur W et d'un appartement loué par l'épouse de celui-ci.

En août de la même année, quatre accusations criminelles sont déposées contre Monsieur W: une première pour s'être fait passer pour Monsieur A avec l'intention d'obtenir un avantage pour lui-même, et trois autres pour avoir utilisé des documents contrefaits, soit le permis de conduire, le permis de taxi et le permis de chauffeur de ce dernier.

Le Bureau du taxi informe la Commission des transports du Québec (CTQ) du dossier. Deux audiences suivent. La première entraîne la révocation du permis de propriétaire de taxi de Monsieur A, la seconde, la suspension du permis de chauffeur de taxi de Monsieur W. Les décisions peuvent être consultées sur le site de la Commission, numéro 2014 QCCTQ 0478 et 2014 QCCTQ 0532.

Quelle triste fin! Comme quoi les scénarios hollywoodiens ne se terminent pas toujours bien!

Chelène Coulanges  
Directrice – Inspections et enquêtes



Chauffeur transportant des clients de l'Argentine avec un véhicule immatriculé avec une plaque «F».



Chauffeur utilisant son véhicule personnel et s'affichant sur Kijiji comme chauffeur privé. Il remercie les clients du paiement de la course.



Chauffeur offrant ses services pour tout type de transport sur le site Kijiji.

## Le BTM s'attaque au transport illégal

Depuis le début de l'année, l'équipe d'enquête et de patrouille du BTM travaille fort dans le but de contrer le fléau du transport illégal qui infeste le territoire de l'île de Montréal. Depuis le début 2014, trois plaintes reçues, trois véhicules saisis. Bravo! De plus, l'équipe travaille sur la vérification des véhicules offrant le service de transport pour les agences d'escortes/danseuses.

Le transport illégal est présent partout, en tout temps. N'hésitez pas à déposer des plaintes en communiquant avec le Bureau du taxi au 514 280-6600 ou par Internet à l'adresse suivante: [www.mtltaxi.com](http://www.mtltaxi.com).

R. Hevey  
Inspecteur



**WAJAX****SYSTÈMES  
DE PUISSANCE**

1-888-717-7131

WWW.WAJAXPOWER.COM

**TAXI**

**Wajax Systèmes de puissance  
et Webasto réchauffent votre  
véhicule sans uti-  
liser la marche au  
ralenti du moteur**

**Certification**

Dédié au programme des taxis écologiques TaxiEco, niveau Argent d'Energyium, l'appareil de chauffage auxiliaire TaxiEco vous permet de diminuer vos dépenses d'opération, d'améliorer l'environnement et surtout vos revenus.

**Webasto TaxiEco, la solution par excellence**

En plus de permettre une économie d'argent, le chauffe-cabine Webasto TaxiEco contribue à diminuer la pollution tout en respectant la réglementation en vigueur.



**Avantages de Webasto**

- ▶ Économie de carburant
- ▶ Réduction des gaz à effet de serre
- ▶ Réduction de la marche au ralenti
- ▶ Plus grand confort intérieur
- ▶ Rendement amélioré du moteur

**Webasto**  
Feel the Drive

**Pour plus d'informations sur les  
produits Webasto:  
Pierre Courval 1-866-775-1265**





## Le coffre aux trésors

Certains coffres arrière de taxis ressemblent à de véritables cavernes d'Ali Baba où s'entasse une foule d'objets hétéroclites. Rappelons que celui-ci est destiné à recevoir les bagages des clients. Voici quelques conseils qui vous éviteront les désagréments d'une contravention.

- Ne remisez pas les litres d'huile à moteur dans le coffre, particulièrement s'ils sont entamés.  
Si le moteur de votre voiture nécessite l'ajout régulier d'huile, faites-le vérifier par un mécanicien. Les taches d'huile sur le tapis du coffre arrière sont sanctionnées par les inspecteurs. Inutile de déposer les litres usagés sur des journaux, le résultat sera le même. L'entretien des taxis doit s'effectuer de façon professionnelle.
- Rangez les câbles de surcharge et vos effets personnels dans un contenant de type « caisse de lait » pour éviter que les objets se dispersent lorsque le taxi circule. Le contenant permet de regrouper les objets et de libérer l'espace au maximum. Conservez seulement ce qui est nécessaire au travail. Les objets suivants ne font pas partie de cette catégorie : exerciceur, canne à sucre, sac d'épicerie, bâton de baseball, etc.  
Certains couvrent les objets ou les déchets avec le tapis du coffre. Cette méthode aussi est déconseillée. Si vous prenez le temps de cacher vos déchets, vous pouvez prendre ce temps pour les jeter à la poubelle.
- Le pneu de rechange et le cric doivent être rangés à l'endroit prévu par le fabricant.

La propreté du coffre arrière et de l'intérieur de l'habitacle du taxi fait partie d'un service à la clientèle de qualité. □

Lissa Lemieux  
Inspecteur



Cet appareil d'exercice occupe pratiquement tout l'espace.



Effets personnels, câbles de surcharge, déchets... le tout arbore un air de malpropreté.



Quelle place reste-t-il pour les valises des clients ?

## Un mauvais service qui coûte cher

### À l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau

De retour au pays, deux voyageurs se dirigent vers le taxi qu'on leur désigne. Le chauffeur, mécontent, descend, ouvre le coffre arrière et remonte à bord, laissant les clients se débrouiller avec leurs quatre valises.

En cours de route, un client demande au chauffeur quelle température il a fait pendant leur absence. Aucune réponse. Il réitère sa question à deux reprises. L'interpellé finit par répondre « non » d'un ton sec. Devant cette attitude, les clients s'abstiennent de lui adresser la parole à nouveau.

Arrivé à destination, le chauffeur stationne la voiture au milieu de la rue. Tout en présentant sa carte de crédit, le client demande :

- Pourriez-vous déverrouiller les portières, je vais sortir les valises du coffre ?
- Les portières restent barrées tant que le paiement n'est pas complété.

Les clients notent le numéro de la vignette du taxi, tout en constatant que le permis du chauffeur n'est pas dans le présentoir. La transaction terminée, les clients récupèrent leurs valises; le chauffeur quitte les lieux rapidement.

Les clients portent plainte au BTM pour mauvais service.

### La suite... en cour municipale

Le 14 février dernier, les partis se retrouvent à la cour municipale de Ville Saint-Laurent. L'honorable juge Saulnier déclare le chauffeur coupable de trois infractions au *Règlement sur le transport par taxi* (RCG 10-009).

- Ne pas avoir affiché son permis de chauffeur dans le présentoir. (125 \$ plus les frais: 263 \$)
- Ne pas avoir été courtois avec des clients. (125 \$ plus les frais: 263 \$)
- Ne pas s'être assuré que les clients sont en mesure d'ouvrir les portières du taxi pendant la course. (125 \$ plus les frais: 263 \$)

Le chauffeur doit déboursier 789 \$ pour s'être comporté de façon cavalière. Facture plutôt salée qui, espérons-le, entraînera la modification de ce genre de comportement qui entache l'image de professionnalisme de l'industrie. □

Jinny Massicotte  
Inspecteur

## LA QUESTION DU PROPRIÉTAIRE

**Q** Que doit comprendre un contrat écrit de transport ?

**R**

La réglementation précise cinq points :

1. l'identification des partis concernés et leur signature, ou celle de leur représentant autorisé;
2. l'identification des personnes ou groupes transportés;
3. la date de la signature et la durée du contrat;
4. le prix fixé;
5. l'origine et la destination de la course exécutée en vertu du contrat.

Référence : règlement RCG 10-009, article 143 et l'article 58 du *Règlement sur les services de transport par taxi* (chapitre S-6.01, r.3).



**Q** Est-ce qu'un contrat échangé par courriel ou par texto est valide ?

**R**

Oui, dans la mesure où toutes les informations exigées sont présentes, et qu'il est possible de les confirmer avec le client.

**Q** Le territoire d'exploitation de ma limousine ainsi que ma clientèle sont en banlieue. Cependant, j'effectue fréquemment des courses à Montréal. Est-ce que j'ai besoin d'une vignette ?

**R**

Non. Les facteurs à considérer sont la provenance de votre clientèle et sa destination finale. Si vous prenez des clients en banlieue, les transportez à différents endroits à Montréal et les ramenez sur votre territoire, aucune vignette n'est nécessaire. Tout comme si vous prenez des clients sur votre territoire dont la destination finale est à Montréal. L'objectif du règlement est de réserver le marché montréalais aux exploitants de Montréal.



**Q** J'ai reçu un avertissement de faire laver l'intérieur de mon véhicule, cela ne devrait-il pas s'adresser au chauffeur ?

**R**

Non. Le chauffeur a la responsabilité d'enlever les déchets, de passer l'aspirateur et de désencombrer l'espace. Quant à la propreté des banquettes, tapis et plafond, c'est la responsabilité du propriétaire. D'ailleurs, c'est le temps de faire le ménage du printemps. Un bon shampoing intérieur pour enlever toutes traces de l'hiver!

**Q** Mon chauffeur a laissé le taxi sans surveillance sur un poste d'attente et c'est moi qui ai reçu la contravention. Celle-ci n'aurait-elle pas dû être remise au chauffeur ?

**R**

Oui, dans la mesure où le chauffeur se présente sur les lieux alors que les inspecteurs ou les policiers y sont encore. Sinon, le constat est acheminé au propriétaire.

Chelène Coulanges  
Directrice – Inspections et enquêtes





# ASSURANCE TAXI



*Appelez chez Burrowes  
pour obtenir une soumission =  
une économie de temps et d'argent!*

## C'est simple et rapide !

**En moins de 10 minutes,**  
on vous propose une soumission d'assurance  
qui répond spécifiquement à vos besoins.

## Un service de réclamations des plus efficaces !

Rapidité de paiement après un sinistre.  
**Vous avez le choix du garage** pour la réparation.  
Tout cela dans le but de remettre votre taxi  
le plus vite possible sur la route !

## Burrowes, les PROS du transport adapté !

Nous sommes particulièrement fiers  
de proposer les **meilleures primes**  
sur le marché.



## BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

**Contactez-nous dès maintenant**

**514-522-2661 • 1-888-522-2661**

Parce que chez **Burrowes**  
nous avons compris que votre véhicule  
était votre outil de travail,  
nous vous offrons les avantages  
et les protections que vous recherchez !

**Q** Si je me fais arrêter pour conduite avec facultés affaiblies et suis déclaré coupable, quelles seront les conséquences ?

**R** Vous pourriez voir votre permis révoqué pour une période de cinq ans. Si vous êtes propriétaire, votre permis de taxi pourrait être suspendu également.

**Q** Mais si je ne suis pas en service, est-ce différent ?

**R** Non. L'article 26, paragraphe 3, stipule que pour obtenir, maintenir ou renouveler un permis de chauffeur de taxi, une personne ne doit pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction criminelle ou d'un acte criminel ayant un lien avec les aptitudes requises et la conduite nécessaire pour exercer le métier de chauffeur de taxi.

Nous vous invitons à lire une décision rendue à la Commission des transports du Québec à ce sujet, numéro QPTC10-00272.



Chelène Coulanges  
Directrice – Inspections et enquêtes



## ALQ – Assemblée générale

### Compte-rendu

Depuis plus d'un an et demi, l'Association des Limousines du Québec (ALQ) fait un retour en force avec une nouvelle équipe dynamique à sa tête. Le conseil d'administration représente maintenant les deux secteurs de la limousine, soit le grand luxe et la berline. En voici la composition.

- Président: Mario Émond, Star Limousine
- Vice-président: Gianni Alfonsi, Galaxie Limousine
- Secrétaire: Dany Daubois, Limousine Krystal.
- Trésorier: Eric Brunelle, Brunelle Limousine.
- Communications: Joe Russo, CM Limousine.
- Au C.A. du BTM: Tony Di Tullio, Limousine Excentrique.
- À la table de concertation du MTQ: Eric Brunelle, Brunelle Limousine

M. Di Tullio a donné un aperçu des dossiers traités ou à venir au C.A.

M. Benoit Jugand et M<sup>me</sup> Chelène Coulanges du BTM ont assisté à l'assemblée générale de l'association. Dans un premier temps, M. Jugand a présenté le nouveau BTM, une société paramunicipale, ainsi que son mandat. Puis les membres ont questionné les représentants du BTM sur différents sujets.

- Postes d'attente pour les limousines au centre-ville.
- Engorgement et délai d'attente au BTM pour le renouvellement des plaques.
- Possibilité de renouveler les permis par Internet.
- Convention de garde et fiche d'inspection des limousines provenant de l'extérieur de Montréal et frais pour le permis de Montréal.
- Formation pour les chauffeurs de berline et de grand luxe.
- Transport illégal.

Les membres ont grandement apprécié cette première rencontre qui a permis de clarifier certains points, et se sont dits heureux de constater que les inspecteurs mettent beaucoup d'effort pour enrayer le transport illégal. □

Dany Daubois, *secrétaire*

Pour joindre l'Association des limousines du Québec, contactez Joe Russo au 514-924-3737 [info@associationdeslimousinesduquebec.com](mailto:info@associationdeslimousinesduquebec.com) [www.associationdeslimousinesduquebec.com](http://www.associationdeslimousinesduquebec.com)





# STM – Nouvelle formation

Pour les aspirants chauffeurs de taxi en transport adapté



La STM s'associe au Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme (CFTR) afin de bâtir un programme de formation en transport adapté destiné aux chauffeurs de taxi désirant offrir le service aux clients à mobilité réduite.

Le contenu de la formation sera développé par des experts du transport adapté tandis que le Centre s'assurera de la structure et de l'enseignement du programme divisé en deux parties. Le cours 1 portera sur l'ensemble des informations entourant la feuille de route, suivi du cours 2 sur le service à la clientèle. Le CFTR sera le seul établissement à offrir une accréditation reconnue par le **Bureau du taxi de Montréal** et la STM.

Le programme sera offert dès le printemps 2014. La formation obligatoire s'adresse aux nouveaux aspirants ainsi qu'aux chauffeurs qui n'ont pas donné de service en transport adapté depuis plus de deux ans et qui souhaiteraient en faire à nouveau.

Le service de transport collectif adapté contribue à l'inclusion sociale, professionnelle et économique des personnes avec limitations ayant un impact significatif et persistant sur leur mobilité. Vous souhaitez faire du transport adapté? D'ici quelques semaines, nous communiquerons aux intermédiaires la procédure à suivre pour vous inscrire au programme.

## Invitation au congrès CPCDIT les 5, 6, 7 juin 2014 à l'hôtel du Lac à Mont-Tremblant



Longueuil, le 27 mars 2014

Cher partenaire,

Le CPCDIT a le plaisir de vous inviter, à nouveau, à assister à notre prochaine assemblée annuelle qui se tiendra cette année les 5, 6 et 7 juin 2014 à l'hôtel du Lac à Mont Tremblant. À compter de cette année, il n'y aura qu'une rencontre annuelle du CPCDIT.

Nous sommes convaincus que votre présence à cette rencontre sera profitable à nos membres et qu'elle confirmera votre intérêt pour l'avancement de l'industrie du taxi.

Cette année s'annonce spécialement remplie de dossiers et de défis qui influenceront l'avenir de notre industrie.

Que l'on pense à la nouvelle politique de mobilité durable, à la politique d'électrification des transports, au dossier des (MEV) modules d'enregistrement des ventes ou encore de transport adapté et de transport collectif. Tous des sujets et des dossiers qui demanderont à l'industrie de prendre des mesures et des décisions qui influenceront son futur.

Votre présence ne peut que nous aider à prendre les bonnes directions alors que nous sommes à une croisée des chemins, à un tournant crucial pour l'avenir de notre industrie.

Nous comptons sur votre présence pour nous aider à mieux comprendre les enjeux et pour vous permettre de mieux saisir le pouls de l'industrie du taxi.

Les détails du programme suivront bientôt.

Au plaisir de vous y retrouver.

*André H. Martel*

*Directeur général*

C.P.C.D.I.T. | 2154, Chemin de Chambly, bureau 250, Longueuil (Québec) J4J 3Y7 | Téléphone : 450 646-4450



Regroupement des  
intermédiaires de  
taxis de Montréal

## NOTRE MISSION...

*Soutenir nos membres et promouvoir l'industrie du taxi*

[info@montrealritm.com](mailto:info@montrealritm.com)



# M. Aref Salem

**Nouveau responsable des transports de la Ville et président du Bureau du taxi de Montréal**

## **Du monde des affaires à la politique**

Bien avant la politique, la première passion de M. Salem était les affaires. Détenteur d'un baccalauréat en microbiologie de l'Université de Montréal, il en obtient un second en administration des affaires à HEC et devient chef d'une PME. Quinze ans plus tard, changement de cap, il se tourne vers la politique.

D'origine libanaise, M. Salem est élu conseiller dans l'arrondissement de Saint-Laurent une première fois en 2009. Au fil des ans, les fonctions s'accumulent. Responsable du transport au comité exécutif de la Ville de Montréal depuis le 23 novembre dernier, il est membre du conseil de la Ville et du conseil d'agglomération. M. Salem a été nommé président du **Bureau du taxi de Montréal**, le 30 janvier dernier. Il siège également sur plusieurs autres conseils d'administration tous en lien avec le transport.

Fort de son bagage de scientifique, d'entrepreneur et d'administrateur, il s'intéresse particulièrement au développement économique socialement responsable et au transport par taxi. À ce chapitre, ses priorités se déclinent en trois volets : sécurité des chauffeurs, développement et visibilité de l'industrie, et s'assurer que le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal laisse des acquis rentables pour le taxi. « *Cet événement représente une opportunité de développement économique pour le taxi, dit-il. Cette industrie doit devenir la signature de la ville de Montréal.* » Rien de moins ! Il veut donc travailler à la définition d'une image spécifique. Ville de design, Montréal est reconnue pour son dynamisme et jouit d'une réputation enviable. « *Tourisme et culture peuvent devenir de formidables outils de développement, ajoute-t-il. Ce sont des partenaires.* »

Le tourisme constitue une avenue privilégiée pour développer l'industrie. « *Par exemple, des postes d'attente temporaires pourraient voir le jour lors de grands congrès. Cela demande peut-être plus de flexibilité de la part des travailleurs du taxi, mais c'est faisable et surtout rentable à la longue.* » Pour trouver les bons outils de développement, il est important de constituer une base de données fiable sur la modulation des déplacements de la clientèle.

À cet effet, un projet d'étude a été confié à madame Catherine Morency de l'École Polytechnique. Les résultats sont attendus impatiemment. M. Salem souhaite un rapprochement des chauffeurs et des propriétaires de taxi comme ce fut le cas lors du 5 à 7 organisé à l'hôtel de ville, le 11 mars dernier. Plus de 60 personnes se sont déplacées pour l'événement.

« *Le taxi fait partie intégrante de l'offre globale et diversifiée de transport, il est là pour rester, précise M. Salem. Il faut cependant que cette solution soit profitable pour ses travailleurs.* » Touché par le fait que chauffeurs et propriétaires ont peu de protection financière, il veut mettre en place un système d'assurance collective pour les travailleurs et leurs familles. Dans ce sens, un mandat a été confié au directeur général du Bureau du taxi, M. Benoit Jugand.

Tournée vers l'avenir, Montréal voit débarquer sur son territoire les nouvelles technologies, dont les applications pour téléphones intelligents. Et l'industrie est sollicitée. « *Tous ces nouveaux joueurs doivent travailler sous la réglementation existante* », affirme-t-il. Le taxi est un mode de transport pratique et rapide, sa pérennité passe par un service à la clientèle de première qualité.

M. Salem conclut en insistant sur la sécurité des chauffeurs. Le 31 mars dernier, la consultation sur les moyens d'améliorer la sécurité des chauffeurs était lancée. Il invite tous les intervenants à assister et à présenter des mémoires, les 7 et 12 mai prochain. Les détails de la consultation se retrouvent sur le site Internet de la Ville de Montréal. Le lien pour accéder aux informations : [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions). Une politique sur l'industrie du taxi découlera de cette démarche.

Toute l'équipe du Bureau du taxi souhaite la meilleure des chances à M. Salem dans l'accomplissement de son mandat. □



# Consultations publiques

## sur les moyens d'améliorer la sécurité des chauffeurs de taxi ainsi que le service du transport par taxi dans l'agglomération de Montréal

Le 31 mars dernier, la Commission sur les transports et les travaux publics lançait une invitation aux membres de l'industrie du taxi, mais aussi à la population, afin de participer à une consultation publique portant sur les moyens d'améliorer la sécurité des chauffeurs et sur les attentes de la population utilisatrice de ce mode de transport dans l'agglomération de Montréal. Cette annonce fait suite à une résolution du Conseil d'agglomération du 30 janvier dernier mandatant la Commission des transports à cet effet.

La première séance, qui a eu lieu le 15 avril dernier, a permis à la direction du **Bureau du taxi de Montréal** d'exposer les enjeux auxquels les chauffeurs et les usagers font face, notamment en matière de sécurité et de livraison de service. Cette première rencontre a permis à la direction de faire un constat préliminaire sur les mesures à prendre en matière de sécurité. La direction était accompagnée par le Service de police de la Ville de Montréal et le BTM a déposé vingt propositions:

- huit pour la sécurité des chauffeurs;
- quatre pour la sécurité des usagers;
- quatre sur le rayonnement du taxi;
- quatre sur le financement des mesures à adopter.

Une période consacrée aux questions d'éclaircissement du public et des membres de la commission a suivi le dépôt des propositions par Benoit Jugand directeur général du BTM.

La documentation complète relative à la consultation et comprenant les propositions du BTM, est disponible dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur le portail : [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions).

Les prochaines séances du 7 et du 12 mai 2014 sont réservées à la réception des mémoires. La Commission adoptera ses recommandations au cours de l'assemblée publique du 21 mai 2014. Les prochaines séances auront lieu :

### Date

Mercredi 7 mai 2014, à 19 h – réception des mémoires

Lundi 12 mai 2014, à 19 h – réception des mémoires

Mercredi 21 mai 2014, à 19 h – adoption des recommandations

### Lieu

Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est

Métro Champ-de-Mars

Les commissaires souhaitent recueillir les commentaires des gens de l'industrie et de toute personne intéressée par ce sujet. Vous êtes donc invités à intervenir en vous inscrivant le soir même de la séance publique à compter de 18 h 30 ou à l'avance, en communiquant avec la Direction du greffe au numéro 514 872-3770 ou par courriel à [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

La Commission sur les transports et les travaux publics est présidée par M. Michel Bissonnet, conseiller de la ville et maire de l'arrondissement Saint-Léonard.

Vous êtes attendus en grand nombre.



# SPINELLI TOYOTA LACHINE OFFRE LE PROGRAMME EXCLUSIF POUR LES TAXIS

- Programme applicable sur tous les modèles Toyota
- Rabais supplémentaire au département de service
- Approbation de crédit rapide et sans tracas
- Contactez-nous pour la liste complète des avantages

## PRIUS V 2014



## CAMRY LE 2014

AUSSI DISPONIBLE EN VERSION HYBRIDE



**Contact**  
Paul Noory, Gérant des ventes  
paul.noory@spinelli.com

561, boul. St-Joseph, Lachine (QC) H8S 2K9  
Tél.: 514 634-7171  
[www.spinellitoyotalachine.com](http://www.spinellitoyotalachine.com)

 **TOYOTA**  
**SPINELLI**  
Lachine





# MTQ

## Stratégie d'électrification des transports

Le gouvernement du Québec a annoncé l'automne dernier la *Stratégie d'électrification des transports 2013-2017*. Il souhaite verdir le parc de taxis de différentes régions du Québec.

Ce projet permettra d'atteindre quatre objectifs :

- contribuer à accroître le nombre de véhicules électriques, hybrides rechargeables ou hybrides sur les routes du Québec, dans une perspective d'amélioration de l'efficacité énergétique;
- agir comme un puissant outil de sensibilisation auprès de toutes les personnes utilisant un taxi, en leur permettant de monter à l'intérieur d'un véhicule électrique et pouvoir échanger avec le chauffeur du taxi sur ses caractéristiques et performances;
- offrir aux citoyens et aux touristes une image du Québec où la mobilité verte est une réalité;
- assurer un accompagnement et un suivi des gains obtenus spécifiquement pour les véhicules entièrement électriques.

### L'aide financière

Afin de tenir compte des obstacles supplémentaires que rencontre la pénétration des véhicules électriques dans le parc de taxis, la *Stratégie d'électrification des transports* prévoit une bonification de l'aide financière pour les voitures taxis. Ainsi, l'industrie du taxi bénéficiera d'un programme d'aide financière à l'achat de véhicules électriques qui s'établissent, pour la première année, à :

- 20 000 \$ à l'achat d'un véhicule tout électrique jusqu'à un maximum de 50 véhicules;
- 12 000 \$ à l'achat d'un véhicule hybride rechargeable jusqu'à un maximum de 275 véhicules.

Ces rabais seront ensuite réduits de 2 000 \$ par année.

En ce qui concerne les véhicules hybrides conventionnels, ils peuvent représenter un premier pas à court terme puisqu'ils font face à un minimum de contraintes. Ainsi, un accroissement rapide de leur nombre dans le parc de taxis serait souhaitable. Pour l'encourager, un rabais bonifié pour ces véhicules sera également offert, soit :

- 3 000 \$ à l'achat d'un véhicule hybride (maximum de 200 unités pour la durée de la mesure).

### L'infrastructure de recharge

Une mesure supplémentaire favorisant l'installation de bornes de recharge dédiées aux taxis sera mise en place et définie avec les partenaires du milieu. En effet, le déploiement de taxis électriques n'est envisageable que dans la mesure où il existe une infrastructure de recharge exclusivement dédiée aux taxis.

- Le gouvernement offrira un rabais représentant 75 % des coûts d'acquisition et d'installation de 125 bornes de recharge pour taxis à 240 V, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ l'unité.
- Le gouvernement, de concert avec Hydro-Québec et l'industrie du taxi, verra au déploiement de bornes de recharge rapide (400 V). Il assumera la majorité des coûts. La localisation des bornes rapides sera maximisée en fonction des besoins de l'industrie.

Le gouvernement conviendra avec l'industrie du taxi, des mesures d'accompagnement des chauffeurs et de l'utilisation des taxis tout électriques, en vue d'assurer le succès de leur implantation.

Le ministère des Transports du Québec informera les différents intervenants lorsque les programmes d'aide seront en vigueur. □

Source : *Stratégie d'électrification des transports 2013-2017*, gouvernement du Québec.

# MTQ

## Stratégie nationale de mobilité durable

En février dernier, le gouvernement du Québec dévoilait la *Stratégie nationale de mobilité durable*. Elle engage un train de mesures regroupées en quatre volets.

1. L'intégration de la planification de l'aménagement du territoire et du transport.
2. La mobilité des personnes en milieu urbain.
3. La mobilité des personnes en milieu rural.
4. L'accessibilité au transport collectif des personnes handicapées et à mobilité réduite.

Parmi les différents programmes d'aide, certains sont d'intérêt pour l'industrie du taxi.

### **Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport collectif**

Ce programme soutient les autorités de transport collectif dans leurs efforts pour accroître l'offre de service et pour développer le transport collectif en région notamment en recourant aux services de taxi. Le programme dispose d'un budget de 152,8 millions \$ pour l'année 2014 et est financé par le Fonds vert.

### **Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées**

Ce programme soutient financièrement les services municipaux de transport adapté et les sociétés de transport en commun en couvrant une partie des frais de transport liés aux déplacements effectués

par les personnes handicapées, qui sont entre autres réalisés par des véhicules de taxi. Le nouveau programme dispose d'un montant total de 96,5 millions \$ pour l'année 2014, lequel montant est financé à même les crédits du Ministère.

### **Programme de subventions aux véhicules collectifs accessibles**

Ce programme vise à subventionner l'adaptation des taxis, des autobus et de certains terminus d'autobus aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant. En vertu de ce programme, une subvention peut également être versée pour l'acquisition de taxis universellement accessibles dès la conception. Il dispose, pour l'année 2014, d'un budget de 3 millions \$ financé à même les crédits du Ministère.

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet du ministère des Transports.

[http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/grand\\_public/transport\\_collectif/strategie\\_nationale\\_mobilite\\_durable](http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/grand_public/transport_collectif/strategie_nationale_mobilite_durable) □

Source: *Stratégie nationale de mobilité durable*, ministère des Transports du Québec

**général  
taximètre<sup>inc</sup>**

1258, Laurier Est  
Montréal • Québec • H2J 1H1

Tél. : (514) 523-2681  
Fax. : (514) 523-0113

**Vente et réparation  
de taximètres**

**Installation de taximètres  
et radios**

**Fabrication de lanternons**

**Général Taximètre Inc. est  
mandataire de la CTQ**

**NOUVEAU**

**Taximètre Pulsar, Silent 610  
Lumitronic N-G**

**Installation de support pour vélo**

**Lanternon aimanté**

**Installation  
d'attache-  
remorque**



# ITAQ

## Étude de faisabilité

### Projet de démonstration de taxis électriques au Québec



Début 2014, l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ) a publié une étude de faisabilité concernant les taxis électriques au Québec. La voici.

#### Contexte

Au Québec, les quelque 8 000 taxis parcourent chacun en moyenne 70 000 km par an, émettant 5 à 6 fois plus d'émissions de gaz à effet de serre qu'un véhicule personnel. Ils constituent des flottes particulièrement intéressantes pour la voiture électrique, puisque leur zone d'intervention est limitée géographiquement et que les temps d'attente peuvent être mis à profit pour recharger les véhicules.

Depuis 2009, de nombreuses initiatives d'introduction de taxis électriques ont vu le jour à travers le monde et opèrent, pour la grande majorité, dans le cadre de projets pilotes.

#### Objectifs du projet

Ainsi, l'objectif principal de l'étude de faisabilité fut d'établir les conditions techniques nécessaires pour réaliser un éventuel projet de démonstration de taxis électriques au Québec. Plus précisément, l'étude a permis de :

- réaliser une analyse et une caractérisation des modes d'opération (cycles d'utilisation) des véhicules de taxi au Québec;
- dresser le portrait des expériences de taxis électriques dans le monde;
- effectuer une recherche des options technologiques envisageables – véhicules électriques et systèmes de recharge – pouvant répondre aux besoins spécifiques de l'industrie du taxi au Québec;
- identifier les solutions opérationnelles à être retenues pour un éventuel projet de démonstration et définir les facteurs de succès.

#### Client

Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi (CPCDIT)

#### Partenaires

- Ministère des Transports du Québec (MTQ)
- Ministère des Ressources naturelles (MRN)
- Hydro-Québec

#### Durée du projet

1 an

#### Résultats

L'étude a révélé des différences notables entre les cinq groupes territoriaux, reflétant le fait que ces groupes avaient été composés judicieusement pour être représentatifs de la variété des milieux du Québec. Il faudra envisager le déploiement de multiples solutions aussi bien dans le choix des véhicules que dans les systèmes de recharge pour permettre un déploiement efficace sur le plan logistique et économique. Dix véhicules de cinq marques différentes, soit trois véhicules électriques, la Tesla model S, la Nissan Leaf, la Ford Focus et deux hybrides rechargeables, la Chevrolet Volt et la Ford C-max energi ont été retenus. La Nissan Leaf se retrouve dans plusieurs groupes territoriaux, étant le seul véhicule à pouvoir utiliser la recharge rapide tout en répondant aux requis techniques adéquats pour un taxi. La Tesla model S est le seul véhicule électrique disponible commercialement qui répond aux exigences de l'aéroport international de Montréal-Trudeau. Le prix élevé de ce véhicule pourrait se justifier par sa classification en taxi limousine.

Le déploiement de taxis électriques n'est envisageable que dans la mesure où il existe une infrastructure de recharge explicitement dédiée aux taxis. Des bornes de recharge devront être installées à des endroits stratégiques et en continuité de l'offre de transport en commun, notamment aux gares de train, de stations de métro et d'autobus. L'étude a également démontré le besoin en recharge rapide à plusieurs endroits. Cependant, la fiabilité de cette technologie, peu testée au Québec en conditions réelles, sera un aspect critique d'un futur projet de démonstration de taxis électriques opérant en conditions hivernales extrêmes.

Au-delà du fait que l'étude sur le terrain a laissé entrevoir une industrie conservatrice, le projet a suscité un réel intérêt auprès des participants et des représentants de l'industrie du taxi. L'intégration de véhicules électriques dans le cadre d'un éventuel projet de démonstration nécessitera des efforts coordonnés, notamment à Montréal et à Québec, où des « conditions gagnantes » devront être élaborées pour faciliter la tenue d'un projet de démonstration. Le profil des régions est apparu favorable à l'implantation de taxis électriques. □

Source: ITAQ



# Modélisation des déplacements

## L'industrie du taxi à Montréal à la croisée des chemins



Catherine Morency, Ph. D. est titulaire de la Chaire de recherche sur l'évaluation et la mise en œuvre de la durabilité en transport (Chaire MOBILITÉ) à Polytechnique Montréal

La baisse d'achalandage des dernières années, l'arrivée de nouvelles technologies pour téléphones intelligents et la multiplication des modes de transport perturbent l'industrie de façon non équivoque. Les acteurs se demandent que faire pour assurer la rentabilité. Dans ce contexte, le BTM a confié à M<sup>me</sup> Catherine Morency, titulaire de la Chaire de recherche Mobilité au département des génies civil, géologique et des mines de Polytechnique Montréal, le mandat de modéliser les déplacements des taxis.\* Un premier pas vers le redéploiement de l'industrie.

Lieu privilégié de recherche, d'expérimentation et de développement méthodologique pour soutenir l'évaluation des contributions politiques et plans de transport au développement durable, la Chaire est soutenue par quatre partenaires institution-

nels dont les professionnels travaillent en étroite collaboration avec les chercheurs :

- la Ville de Montréal, par le biais de sa direction des transports;
- l'Agence métropolitaine de transport, par le biais de la Direction de l'information sur la mobilité et le transport métropolitain;
- le ministère des Transports du Québec, par le biais du Service de modélisation des systèmes de transport;
- la Société de transport de Montréal.

« Il faut d'abord poser un diagnostic », répond M<sup>me</sup> Morency quand on lui demande ce qu'elle compte faire. Avec son équipe, elle s'attaquera à la tâche. Pour dresser un portrait le plus fidèle possible de l'utilisation des taxis à Montréal selon les heures de la journée et de la semaine, il faut

## L'ASSURANCE TAXI PLUS



Un taxi, c'est une entreprise, un outil de travail, une source de revenus. Et cela, **belairdirect** le comprend et vous le prouve avec son assurance sur mesure Taxi Plus.

### Une protection sur mesure !

- Jusqu'à 50 \$ par jour en compensation pour la perte d'utilisation de votre véhicule\*
- Exemption de franchise en cas de délit de fuite\*\* ou de perte totale
- 5 000 \$ pour les dommages aux biens confiés avec Taxi Cargo
- 60 000 \$ pour les dommages aux véhicules loués ou empruntés
- 1 million \$ en responsabilité civile des entreprises des propriétaires et/ou chauffeurs de taxi
- Service 24/7 pour réclamations urgentes

### OFFRE EXCLUSIVE !

#### REMISE DE 100 \$

**belairdirect** vous offre une remise de 100 \$ applicable sur votre franchise lors d'une réclamation, avec toute nouvelle police d'assurance taxi.

Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. Offre d'une durée limitée. \*Maximum de 750 \$ par réclamation. \*\*Rapport de police requis.

1 866 822.TAXI |  
1 866 822.8294

**belairdirect.**  
assurance auto

recueillir les données sur les trajets. Pour ce faire, les compagnies de taxi vont être mises à contribution, le GPS étant un outil très utile pour déterminer l'origine et la destination d'une course et suivre l'utilisation du réseau de transport. On peut ainsi établir le rôle du taxi dans la mobilité quotidienne à Montréal. « Une fois compilées, ces données permettent de brosser un portrait de la situation, ce qui guidera les décisions à prendre ».

**Un diagnostic pour quoi faire ?**

« Le diagnostic permet de comprendre l'utilisation du taxi, précise M<sup>me</sup> Morency. Quels sont les trajets, à quelle heure, comment se font-ils la semaine, la fin de semaine et les jours fériés... Et de bien cerner la situation sur le plan de l'offre et de la demande à l'aide d'indicateurs: nombre d'heures passées dans le taxi, nombre de courses, vitesse, répartition temporelle et spatiale des taxis et des courses, etc. »

Une fois cette base de données mise en place et à l'aide d'un modèle et d'outils faciles à utiliser, on va pouvoir interroger les indicateurs. Ceux-ci ont tous des impacts sur le mouvement des taxis, leur analyse va mettre en lumière les problèmes. Des solutions alternatives vont alors être plus faciles à trouver.

**Image du taxi, une réflexion s'impose**

Selon M<sup>me</sup> Morency, pour définir sa vision, l'industrie du taxi doit s'interroger sur ce qu'elle offre et comment elle le fait. Et se positionner. Le travail de son équipe sur la mobilité va permettre aux acteurs de l'industrie du taxi d'effectuer des constats, d'en saisir les enjeux et de prendre les décisions appropriées. □

\* Une étude similaire à celle de M<sup>me</sup> Morency est en cours à New York et les chercheurs envisagent la réalisation d'une analyse comparative.

# PROGRAMME TAXI PRIVILÈGE

L'assurance Taxi haut de gamme qui s'adapte parfaitement à vos besoins et à vos attentes

- ✓ Les propriétaires de taxi et leur famille
- ✓ Les chauffeurs de taxi
- ✓ Les dirigeants et employés des entreprises de taxi

## PROTECTION GLOBALE



Taxi



Activité professionnelle



Habitation



Auto personnelle



VR



Animal de compagnie

- En quelques minutes seulement, recevez votre soumission sur mesure.
  - Ligne téléphonique dédiée au programme Taxi privilège
  - Le financement de prime, c'est notre spécialité.
- Demandez des renseignements!**

**SERVICE D'INDEMNISATION À L'INTERNE!  
5 JOURS GARANTIS**

**NOUVEAUTÉ! FRANCHISE DÉCROISSANTE**



**CONTACTEZ-NOUS**  
**1 800 567 5046**

f : 514 766 7270  
taxi@elco.ca  
ELCO.CA



# Destinations pour tous

## Un événement d'envergure à Montréal



DESTINATIONS  
POUR TOUS | FOR ALL



En octobre 2014 se tiendra le *Sommet sur les destinations pour tous*, congrès organisé autour de trois thèmes: le tourisme, la culture et le transport. Le taxi, un incontournable dans l'offre de transport, fait l'objet d'un atelier spécifique.

### Le taxi, maillon essentiel de la chaîne des transports

Le taxi offre un service indispensable à la population et aux visiteurs: déplacements de dernière minute, parfois d'urgence; lien avec les transports collectifs urbains ou interurbains; services de transport à des clientèles défavorisées qui ne possèdent pas d'automobiles; etc. Ce service, tout aussi indispensable pour les personnes handicapées, est souvent identifié comme le maillon faible de la chaîne des transports accessibles. La réglementation de ce service de transport relève des autorités locales ou régionales. Le contexte local et le lourd héritage de ces réglementations font en sorte que les réalités sont fort différentes d'un endroit à l'autre, mais les initiatives positives foisonnent aussi.

Cet atelier vise les objectifs suivants:

- identifier le meilleur cadre réglementaire et financier pour assurer la disponibilité de taxis adaptés pour répondre à la demande de la clientèle;
- évaluer l'objectif de la disponibilité d'un service de taxi adapté aux personnes handicapées, offert aux mêmes coûts et conditions que le service régulier, compte tenu de la réalité d'une industrie morcelée;
- identifier les normes universelles qu'un taxi accessible devrait respecter et voir si ce véhicule universel est disponible sur le marché;
- évaluer la formation des chauffeurs de taxi pour le transport efficace et respectueux des personnes handicapées.

M<sup>me</sup> Penny Hartin, présidente de la *World Blind Union*, effectuera une présentation, accompagnée d'un chien guide. Le président de l'IATR, M. Matthew Daus assistera également à ce Sommet. Gens de l'industrie, vous êtes attendus en grand nombre. □

# Bilan – campagne publicitaire

## 10 000 chauffeurs désignés, pour mieux fêter



Comme annoncée, la campagne publicitaire du BTM, en collaboration avec la STM, s'est déroulée du 25 novembre 2013 au 5 janvier 2014. Pendant cette période, il a été possible de voir la publicité *10000 chauffeurs désignés* à l'extérieur et à l'intérieur des autobus, sur les quais de métro, dans les wagons, sur les abribus, sur les sites web des partenaires, dans leurs infolettres, dans les médias imprimés, les médias électroniques et les médias sociaux.

Le bilan de la campagne est très positif alors que le concours *Trouve ton chauffeur désigné*, où l'on invitait les gens à se prendre en photo avec les illustrations de chauffeurs dans différentes stations de métro, a attiré plus de 200 participants. Le concours *Bus en fête*, destiné aux entreprises membres d'Opus & Cie, a quant à lui réuni 1331 participants. Chacun de ceux-ci, employé d'entreprises membres d'Opus & Cie, apportait une chance additionnelle à leur entreprise de gagner son transport pour son party de Noël. C'est l'Agence Publicis qui a remporté ce concours.

Au final, la campagne aura permis de promouvoir le transport responsable pendant le temps des fêtes et de démontrer la complémentarité du transport collectif avec des moyens de transport alternatifs tels le taxi et la limousine. □

## GINGRAS TAXIMÈTRE-CELLUBEL COMMUNICATIONS INC.

5844 des Écores, #100, Montréal (Québec) H2G 2J1  
 ☎ 514-272-3924 / fax 514-277-2656 / sans frais 1-877-272-3924

Contrat de service disponible sur la majorité des modèles de radio

Taximètre NG de Garvin électronique  
 Garantie de deux ans pièces et main d'œuvre

Radio Kenwood  
 TK-7102  
 TK-7160  
 TK-8102  
 TK-8160

Dome A-11 et dome VISA disponibles  
 Mandataire de la CTQ (validation)

Nous réparons et installons toutes marques de compteurs et de radios. Venez nous rencontrer!



Garantie deux ans pièces et un an sur main-d'œuvre

NOUS SOMMES 8 A VOTRE SERVICE!



Date à retenir: 5 mai 2014

# Invitation – Faites de bonnes affaires

Les passagers de croisières sont à Montréal  
Du 17 mai au 11 novembre 2014

La saison des croisières 2014 s'annonce des plus intéressantes; plus de 55 000 passagers internationaux commenceront ou termineront leur itinéraire à Montréal. De ceux-ci, plus de 50 % prendront un taxi pour se rendre de l'aéroport au terminal ou vice versa. Certains choisiront de rester une ou deux nuits dans un hôtel à Montréal avant de repartir via l'aéroport. Il est donc probable qu'ils utilisent les services d'un taxi pour plus d'une course.

Montréal a le privilège d'accueillir les navires de croisières les plus luxueux parmi ceux qui naviguent sur le Saint-Laurent. Leurs clients sont donc des passagers à la recherche de prestations de qualité.

Dans le but de faciliter la tâche des chauffeurs de taxi et pour bien présenter les différents lieux d'embarquement et de débarquement des croisiéristes, Tourisme Montréal, en collaboration avec Le Port de Montréal, le Vieux-Port de Montréal et le Casino de Montréal ont le plaisir d'organiser une activité de familiarisation auprès d'eux.

Cet événement spécial aura lieu le 5 mai prochain, de 9 h 30 à 12 h 30, sur le Quai Alexandra, endroit principal où les navires de croisières effectuent les embarquements et débarquements. Le Quai Bickerdike est aussi utilisé lorsqu'il y a plus de deux navires de croisières dans le port en même temps.

Les chauffeurs sont conviés à effectuer le parcours habituel pour aller chercher les passagers au terminal de croisières — il n'y aura pas de navires ce jour-là. Ils se verront remettre de l'information, une petite surprise, ainsi qu'un bon café. Objectif: être efficace au cours de la saison des croisières 2014!

Pour être remerciés de leur présence, ils pourront, à la fin du court parcours (5-10 minutes), laisser leur numéro de téléphone et participer à un tirage. Le prix: un bon d'achat de 250 \$ d'essence! Quoi de mieux?

Rendez-vous donc le 5 mai prochain, dès 9 h 30, à l'entrée du Quai Alexandra pour apprendre comment tirer parti de la clientèle des croisières en forte croissance à Montréal. Profitez de l'occasion! □



Photo: Stéphan Poulin

## Tourisme à Montréal 2013 — Une bonne année

Les touristes ont été plus nombreux à visiter la Métropole. Les statistiques le confirment.

- Hausse des taux d'occupation des hôtels par rapport à 2012. Le taux d'occupation moyen a été de 67,92 %, soit 2,05 % de plus que l'an dernier.
- Augmentation de l'achalandage aux frontières comme à l'aéroport Montréal-Trudeau. Le nombre de voyageurs atterrissant à Montréal a connu une hausse de 1,9 %.
- Bonne performance du tourisme d'affaires avec la tenue de dix-sept grands congrès.
- Augmentation de 1,1 % de touristes internationaux.
- 8 430 000 de touristes ont visité Montréal comparativement à 8 320 000 l'an dernier.

La clé de la réussite  
pour être chauffeur de taxi :

# ÉCOLE DU TAXI

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
POUR L'INDUSTRIE DU TAXI DU QUÉBEC INC.

ecoledutaxi.ca

200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine  
Anjou (Québec) H1M 2T2 | Téléphone : 514 274-7373  
Télécopieur : 514 274-2013 | Sans frais : 1 866 803-7373



Depuis le 15 juillet l'École est  
déménagée avec

**FINTAXI**

# Racontez Montréal

## La pinte de lait, 1025, rue Lucien-L'Allier



Vous conduisez des clients au Centre Bell ? Impressionnez-les. Montrez-leur la pinte de lait géante à proximité du domicile des Canadiens et pimentez la conversation de détails qui piqueront leur curiosité. Il s'agit d'un réservoir d'eau pour la protection incendie érigé sur le toit de la *Guaranteed Pure Milk and Co*, première laiterie du Québec. D'une capacité de 250 000 litres, il mesure près de 10 mètres et pèse 6 tonnes.

Au 19<sup>e</sup> siècle, les Montréalais achetaient leur lait auprès d'artisans qui le distribuaient à domicile à l'aide de carrioles. En 1930, afin de se conformer à la nouvelle loi qui rend obligatoire la pasteurisation du lait, le propriétaire M. Hogg fait construire la laiterie et profite de l'occasion pour réaliser ce formidable coup publicitaire. Pendant plusieurs années, la pinte de lait domine le paysage du centre-ville.

En 1990, l'entreprise ferme ses portes et la pinte, laissée à l'abandon, se détériore. Grâce à Héritage Montréal, organisme voué à la promotion et à la protection du patrimoine architectural et historique de la ville, elle est sauvée et restaurée en 2009. L'édifice constitue un rare exemple d'architecture industrielle Art Déco. Vestige de l'industrie agroalimentaire situé en plein cœur de la ville, le bâtiment a servi de lieu de tournage pour des films d'époque.

La pinte de lait, icône du paysage de Montréal, fait partie du patrimoine industriel. Vos clients seront ravis d'apprendre cette petite histoire. Informez-les, faites connaître votre ville, ils vous en seront reconnaissants. □



## Financement Taxi



### NE LAISSEZ PAS FUIR LA CLIENTÈLE !

Un service de qualité courtois et personnalisé pour les gens de l'industrie du Taxi

- Financement et refinancement de permis de taxi et équipements
- Assurances vie, invalidité ainsi que protections personnalisées
- Offre du programme Solution Libre-Affaires de Visa Desjardins
- Offre promotionnelle sur hypothèque résidentielle et multi-logements
- Stratégies d'épargne adaptées à vos besoins : REER, REE, CELI et autres...
- Réponse rapide en 48 heures



**Youssef Lachhab, BAA**  
Directeur de comptes  
Plus de 10 ans d'expérience  
chez Desjardins  
Poste 228

**(514) 935-1123**  
**Prenez un rendez-vous!**

**Marie-Michèle Poulin**  
Adjointe service taxi  
Poste 130



## Desjardins

**Caisse de Saint-Henri et Ville-Émard**  
4545, rue Notre-Dame Ouest  
Montréal (Québec) H4C 1S3



## Principaux chantiers Île de Montréal Avril à juin 2014



### Île de Montréal Échangeur Turcot (autoroutes 15, 20 et 720) – MONTRÉAL

#### Travaux d'entretien et de réparation de l'échangeur Turcot

- Fermeture complète, de jour et de nuit, de la bretelle menant de l'autoroute 15 en direction nord à l'autoroute 20 en direction ouest – Jusqu'en juin
- Fermeture complète, de jour et de nuit, de la bretelle menant de l'autoroute 15 en direction nord à l'autoroute 720 en direction est – Jusqu'en juin
- Fermetures complètes de nuit de bretelles et d'accès aux autoroutes
- Fermetures partielles ou complètes sur le réseau municipal

Travaux en continu

### Échangeur Décarie (autoroutes 15 et 40) – MONTRÉAL

#### Réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40 et de ses voies de dessert
- Fermetures occasionnelles de nuit de bretelles des échangeurs Décarie et des Laurentides
- Fermetures partielles ou complètes sur le réseau municipal

Fin prévue à l'été 2014

### Échangeur Dorval (autoroutes 20 et 520) – DORVAL

#### Réaménagement de l'échangeur Dorval

- Fermetures occasionnelles de nuit des autoroutes 20 ou 520
- Fermetures occasionnelles sur le réseau municipal

Travaux en continu

### Échangeur Saint-Pierre (autoroute 20 et route 138) – MONTRÉAL

#### Travaux de réparation des structures de l'échangeur

- Fermetures occasionnelles de nuit et de fin de semaine de bretelles de l'échangeur
- Fermetures partielles de longue durée de bretelles de l'échangeur
- Fermeture partielle de longue durée sur le réseau municipal

Travaux en continu

### Autoroute 15 – Pont Médéric-Martin/boulevard Cartier MONTRÉAL/LAVAL

#### Réfection du pont Médéric-Martin

- Fermetures partielles de nuit de l'autoroute 15 (des Laurentides)
- Fermeture d'une voie de circulation de l'autoroute 15 (des Laurentides) – Jusqu'à la fin du mois d'août  
*En période de pointe du matin : quatre (4) voies ouvertes vers Montréal et trois (3) voies vers le nord.  
En période de pointe du soir : trois (3) voies ouvertes vers Montréal et quatre (4) vers le nord.*

En cours jusqu'à la fin de l'automne 2014

### Autoroute 40 entre les boulevards Saint-Charles et Anciens-Combattants –KIRKLAND, SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, SENNEVILLE

#### Reconstruction de la route

- Fermetures occasionnelles de tronçons de l'autoroute 40
- Fermetures d'entrées et de sorties de l'autoroute
- Déviation de voies de l'autoroute 40 en direction ouest sur la chaussée opposée.  
*Une gestion dynamique a été mise en place:  
En période de pointe du matin : trois (3) voies ouvertes vers l'est et deux (2) voies vers l'ouest.  
En période de pointe du soir : deux (2) voies ouvertes vers l'est et trois (3) voies vers l'ouest.*

En cours jusqu'à la fin de 2014

Source : ministère des Transports du Québec.



### Quelques congrès printemps 2014

#### Ex Libris Users of North America

Du 29 avril au 7 mai 2014

650 délégués

Fairmont Le Reine Elizabeth

#### Canadian Labour Congress

Du 5 au 9 mai 2014

3500 délégués

Palais des congrès de Montréal

#### Ontario Association of Architects

Du 6 au 11 mai 2014

650 délégués

Fairmont Le Reine Elizabeth

#### International Anesthesia Research Society

Du 14 au 21 mai 2014

500 délégués

Fairmont Le Reine Elizabeth

#### American Society of Neuroradiology

Du 17 au 22 mai 2014

2400 délégués

Le Westin Montréal – Hyatt Regency Montréal

#### American Helicopter Society International (AHS)

Du 18 au 22 mai 2014

1300 délégués

Palais des congrès de Montréal

#### Canadian Society of Respiratory Therapists

Du 22 au 24 mai 2014

1000 délégués

Palais des congrès de Montréal – Fairmont Le Reine Elizabeth

#### Association canadienne des neurosciences

Du 24 au 28 mai 2014

800 délégués

Hilton Montréal Bonaventure

#### Education International (EI)

Du 24 au 30 mai 2014

300 délégués

Hyatt Regency Montréal

#### Photonics North

Du 27 au 31 mai 2014

500 délégués

Hyatt Regency Montréal – Holiday Inn Select Montréal Centre-Ville

#### Institute of Industrial Engineers

Du 28 mai au 4 juin 2014

750 délégués

Palais des congrès de Montréal

#### Société psychanalytique de Paris

Du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014

600 délégués

Hilton Montréal Bonaventure

#### International Society for Pharmacoeconomics and Outcomes Research

Du 31 mai au 5 juin 2014

3000 délégués

Palais des congrès de Montréal

#### Redken Canada

Du 31 mai au 3 juin 2014

1000 délégués

Fairmont Le Reine Elizabeth

#### American Public Transportation Association

Du 14 au 18 juin 2014

1000 délégués

Fairmont Le Reine Elizabeth

#### International Council of Shopping Centers – Canadian HQ

Du 16 au 20 juin 2014

950 délégués

Westin Montréal

#### American Orthopaedic Association

Du 18 au 21 juin 2014

1500 délégués

Palais des congrès de Montréal

#### Hemispheric Institute of Performance and Politics

Du 20 au 28 juin 2014

900 délégués

Université Concordia – Holiday Inn Montréal Midtown

#### American Association of Professional Landmen

Du 21 au 30 juin 2014

1000 délégués

Château Champlain

#### International Society for Optical Engineering

Du 22 au 27 juin 2014

1800 délégués

Palais des congrès de Montréal

#### Irish Dance Teachers Association of North America

Du 30 juin au 7 juillet 2014

4000 délégués

Palais des congrès de Montréal

### Quelques événements printemps 2014

#### Peter Doig | Nulle terre étrangère

Musée des beaux-arts de Montréal

1380, rue Sherbrooke Ouest

Jusqu'au 4 mai 2014



#### Printemps numérique

Société des arts technologiques (SAT)

1195, boul. Saint-Laurent

Jusqu'au 21 juin 2014

#### Impact de Montréal

Stade Saputo, 4750, rue Sherbrooke Est

Jusqu'au 25 octobre

#### 21 Balançoires

Place des Festivals

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2014

#### McLaren Mur à Mur

Quartier des spectacles

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2014

#### La Grotte de Lascaux

Centre des sciences de Montréal

2, rue de la Commune Ouest

Jusqu'au 14 septembre 2014

#### Biennale internationale d'art numérique 2<sup>e</sup> édition

Musée des beaux-arts de Montréal

1380, rue Sherbrooke Ouest

Jusqu'au 19 juin 2014

#### Convention de salsa de Montréal 10<sup>e</sup> édition

Marché Bonsecours, 350, rue Saint-Paul Ouest

Du 14 au 19 mai 2014

#### Passion, raison et autres délices, 50 ans de dons

Musée d'art contemporain de Montréal

185, rue Sainte-Catherine Ouest

Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2014

#### Grand Prix du Canada

Circuit Gilles-Villeneuve, Parc Jean-Drapeau

Du 6 au 8 juin 2014

#### Francofolies de Montréal 26<sup>e</sup> édition

Quartier des spectacles

Du 12 au 22 juin 2014

#### Festival international de Jazz de Montréal

Quartier des spectacles

Du 26 juin au 6 juillet 2014



Sculptures d'Alfred Laliberté (1878-1953) à l'entrée de l'Hôtel de Ville de Montréal



## **VOUS CONNAISSEZ LE TAXI. NOUS, ON CONNAÎT LES FINANCES.**

**Une offre simple,  
rapide et efficace.**

- Achat de permis
- Refinancement de permis
- Achat de véhicule
- Assurance-vie et invalidité
- Régimes d'épargne

**Réponses rapides et  
ristournes intéressantes!**

**MAINTENANT  
OUVERT LES  
MERCREDIS ET  
JEUDIS JUSQU'À 20H  
ET LE SAMEDI  
DE 9H À 15H**

**Siège social**

7915, boul. Saint-Laurent  
Montréal (Québec)  
H2R 1X2

**514 382-6096**

**[citedunord.com](http://citedunord.com)**



**Desjardins**

**Caisse Cité-du-Nord  
de Montréal**

Coopérer pour créer l'avenir

Pour tous vos besoins :  
une seule destination!

# FIN TAXI

## QUI NOUS SOMMES

Créée en 2003, FinTaxi est une entreprise spécialisée dans le financement pour l'industrie du taxi au Québec.

## SERVICES OFFERTS :

- Financement
- Formation
- Information

fintaxi.ca



200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine, Anjou (Québec) H1M 2T2  
Téléphone : 514 353-2757 | Sans frais : 1 866 227-2091  
info@fintaxi.ca

Suivez-nous :  facebook.com/FinTaxi

